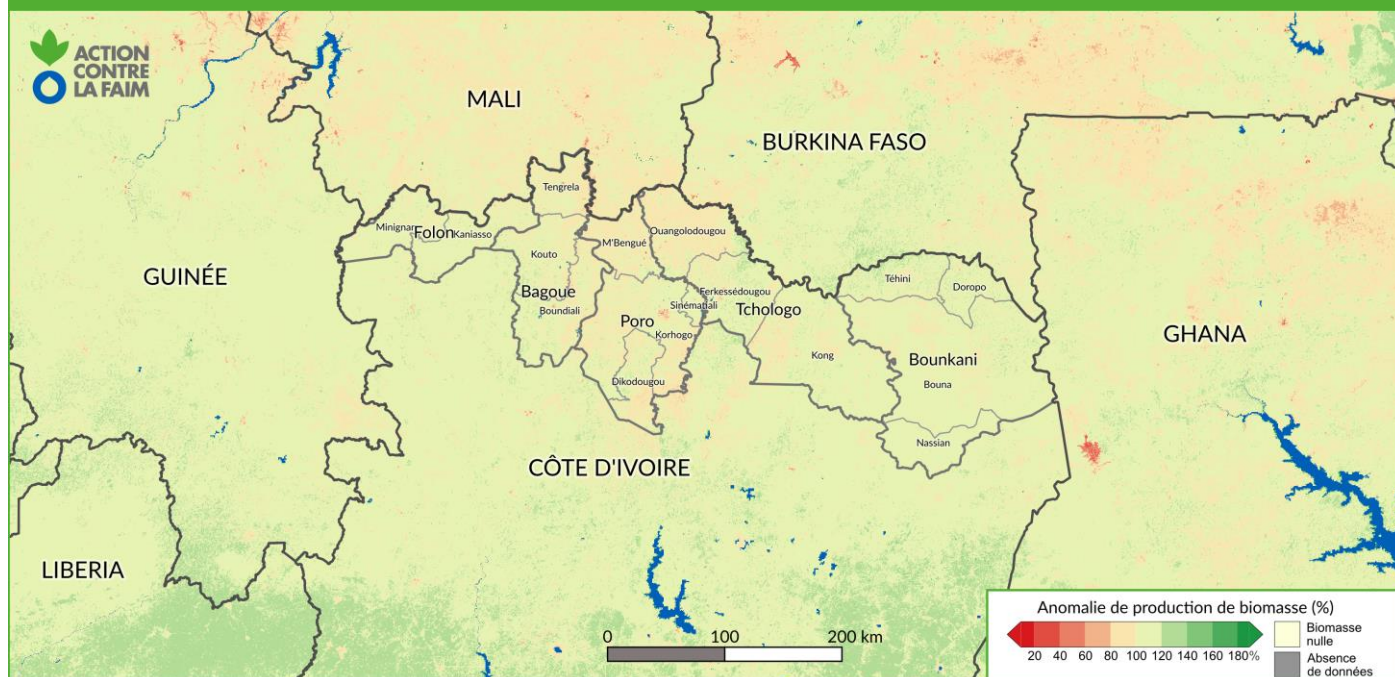




PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2026 ANALYSES ET PERSPECTIVES POUR 2027

CÔTE D'IVOIRE

CARTE 1 : ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2026



FAITS SAILLANTS

- Production de biomasse globalement satisfaisante et conforme à la dynamique positive de 2025, mais des productions en 2026 généralement inférieures à celles de 2025.
- Déficits de production de biomasse persistants dans les départements de M'Bengué et Ouangolodougou.
- Risque de déficit fourrager accru en fin de saison sèche dans les départements de Doropo, Téhini et Minignan en raison des pics précoces de biomasse.
- Surveillance renforcée requise dans les zones de transhumance pour anticiper la soudure pastorale.

INTRODUCTION

Ce document présente une évaluation de la production végétale dans les régions du nord de la Côte d'Ivoire (Bagoué, Bounkani, Folon, Poro et du Tchologo) durant la saison 2026.

Sur l'ensemble des régions de la Bagoué, du Bounkani, du Folon, du Poro et du Tchologo, la production annuelle de la biomasse en 2025 reste globalement supérieure à la moyenne des 28 dernières années (1999-2026), confirmant la tendance positive observée en 2025.

Toutefois, dans les départements Ouangolodougou (région du Tchologo) et M'Bengué (région du Poro) situés dans les zones frontalières avec le Mali et le Burkina et sur les parcours de transhumance vers la Côte d'Ivoire, les productions annuelles de biomasse restent à la limite de la moyenne, à l'instar de 2025.

Dans les départements de Doropo et Téhini (région du Bounkani) et Minignan (région du Folon), les pics de production sont atteints précocement, comparativement à 2025, du fait d'un début anticipé de la saison des pluies. La précocité des pics de biomasse pourrait favoriser l'apparition de déficits fourragers en fin de saison sèche et allonger la période de soudure pastorale.

Une attention particulière doit être accordée à ces zones de transhumance afin d'anticiper les impacts potentiels sur l'alimentation du bétail, dans un contexte d'arrivées moins significatives, mais continues des réfugiés en provenance des pays sahéliens.

DESCRIPTION DU SYSTÈME

QU'EST-CE QUE LA BIOMASSE ET COMMENT EST-ELLE MESURÉE ?

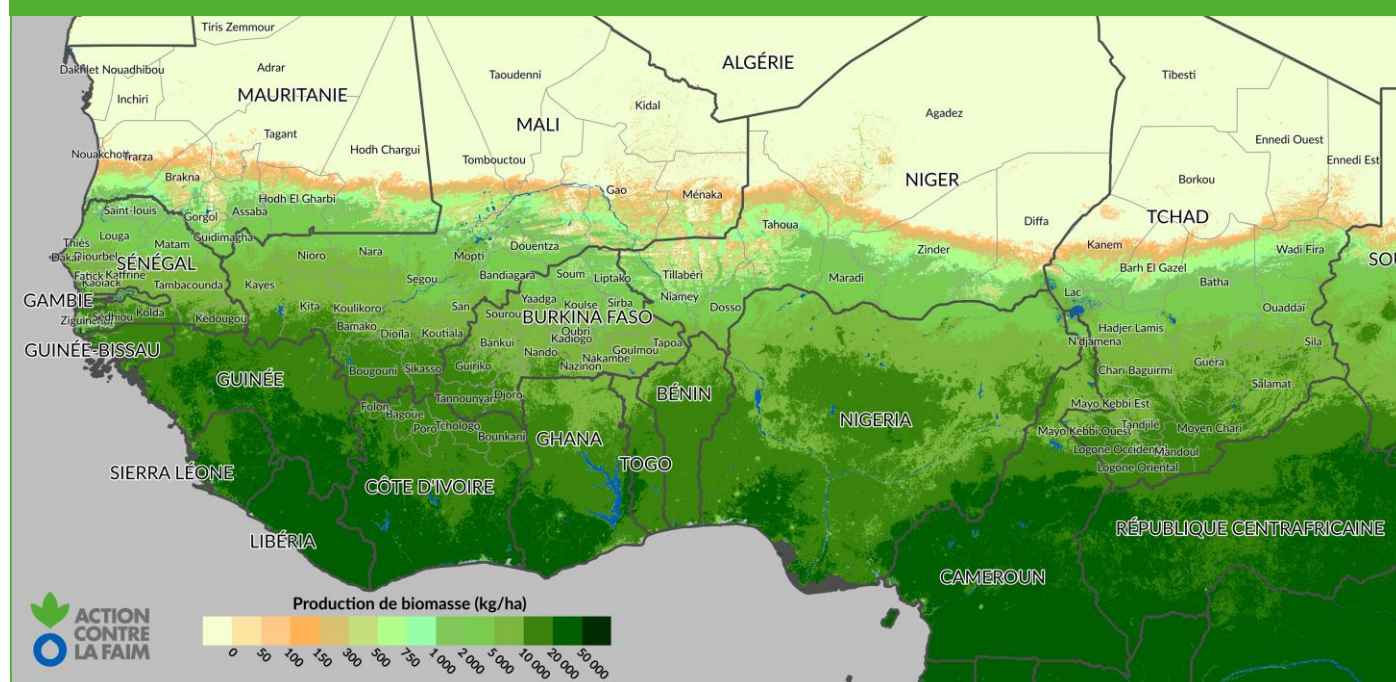
La biomasse est la production totale de matière végétale mesurée en kilogrammes de matière sèche par hectare (kg/ha). Le terme matière sèche est utilisé pour décrire toute forme de végétation au-dessus du sol sans tenir compte de sa teneur en eau. Pour une analyse de la situation pastorale, la biomasse est un moyen efficace pour mesurer la disponibilité en ressources fourragères.

La production de biomasse est calculée à partir d'images satellitaires collectées par les satellites **SPOT-VEGETATION**, **PROBA-V** et **SENTINEL-3** de l'Agence Spatiale Européenne et fournies, sous forme de produits décennaux, par le programme européen **Copernicus Land Monitoring Service CLMS**.

La méthode de calcul de la productivité de biomasse quotidienne (kg/ha/jour) se base sur un algorithme intégrant les paramètres biophysiques obtenus à partir d'images satellitaires ainsi que les paramètres climatiques de température et d'éclairement solaire.

L'outil **BioGenerator** développé par Action contre la Faim (ACF) permet d'intégrer l'ensemble de ces données afin de produire la carte annuelle de production de biomasse calculée sur la saison de croissance coïncidant avec la saison des pluies sur le Sahel. La résolution spatiale de 300 m correspond à celle des produits satellitaires utilisés. La période couverte est celle de l'archive satellitaire depuis 1999 à aujourd'hui.

CARTE 2 : PRODUCTION DE BIOMASSE ANNUELLE MOYENNE 1999-2026



QUELS SONT LES INDICATEURS GÉNÉRÉS ?

Le premier indicateur généré par l'outil BioGenerator est la production annuelle de biomasse calculée sur la saison de croissance végétale :

- **Production annuelle kg/ha**

La production annuelle de biomasse est comparée à la moyenne calculée sur l'ensemble des années depuis 1999 afin d'en faire ressortir l'anomalie qui est représentée de deux manières :

- **Anomalie exprimée en pourcentage de la valeur moyenne %**
- **Anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ d'écart à la moyenne**

Un indice de vulnérabilité lié à la disponibilité en biomasse, nommé VI (*Vulnerability Index*), est calculé de manière récursive en pondérant les années les plus récentes afin de prendre en compte des enchaînements d'événements secs ou pluvieux :

- **Indice de vulnérabilité VI**

Les indicateurs sont visualisables et téléchargeables aux liens suivants :

- geosahel.info
- data.humdata.org/organization/acf-west-africa

PRODUCTION DE BIOMASSE EN 2026

CARTOGRAPHIE DE L'ANOMALIE DE PRODUCTION DE BIOMASSE

La carte 1 représente l'anomalie de production de biomasse à la fin de la saison de croissance 2026 dans le nord de la Côte d'Ivoire, exprimée en pourcentage de la production moyenne de la période allant de 1999 à 2026.

Les tendances dans le nord de la Côte d'Ivoire indiquent une production de biomasse en 2026 globalement supérieure ou égale à la moyenne des 26 dernières années.

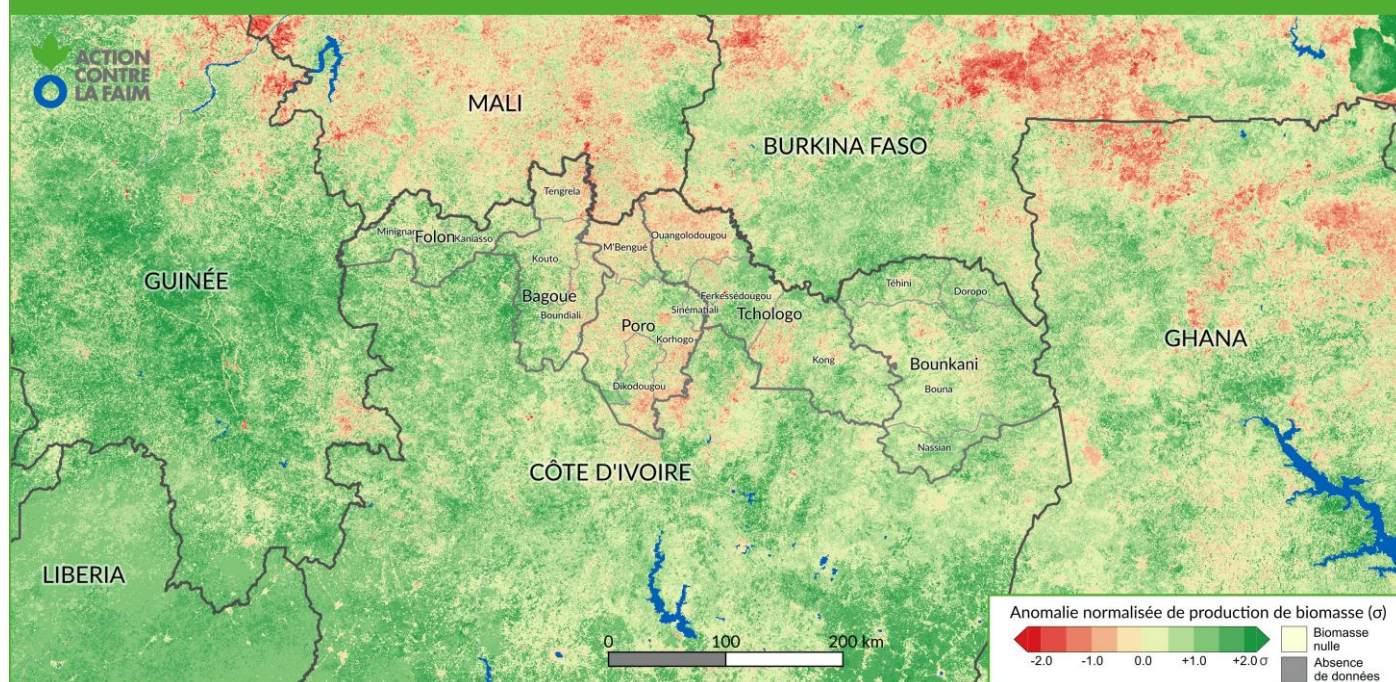
La carte 3 présente l'anomalie normalisée exprimée en nombre d'écart type σ à la moyenne. Elle permet d'identifier les zones d'anomalies extrêmes. L'analyse indique une production de biomasse majoritairement positive dans la quasi-totalité des départements des régions de la Bagoué, du Bounkani, du Folon, du Poro et du Tchologo dans le Nord de la Côte d'Ivoire. Trois départements frontaliers avec le Mali et le Burkina Faso présentent des anomalies normalisées négatives de -0.1σ : M'Bengué (région du Poro), Ouangolodougou (région du Tchologo) et Tengrela (région de la Bagoué). La situation de la biomasse dans ces départements est légèrement inférieure à la moyenne.

Dans les autres départements des régions de la Bagoué, du Bounkani, du Folon, du Poro et du Tchologo, la situation est globalement favorable, avec des anomalies normalisées positives. Les départements de la région du Bounkani présentent un nombre d'écart-types à la moyenne les plus fortes (entre 0.9σ et 1.2σ), indiquant une situation favorable.

Les régions du nord de la Côte d'Ivoire sont les zones agropastorales où se situent les principaux couloirs de transhumance depuis le Burkina Faso et le Mali vers la Côte d'Ivoire. Dans l'ensemble, ces régions présentent une amélioration de la production par rapport à celle de 2025. Dans les départements de Ouangolodougou et Tengrela qui sont des départements d'accueil des réfugiés en Côte d'Ivoire, la situation de la production de biomasse est défavorable sur certaines zones.

Ces tendances indiquent un risque de pression accrue sur les ressources agropastorales en eau et en fourrage au cours de la période de transhumance de 2027 et une soudure pastorale attendue précoce.

CARTE 3 : ANOMALIE NORMALISÉE DE PRODUCTION DE BIOMASSE ANNÉE 2026



VARIATIONS INTERANNUELLES DE LA PRODUCTION DE BIOMASSE

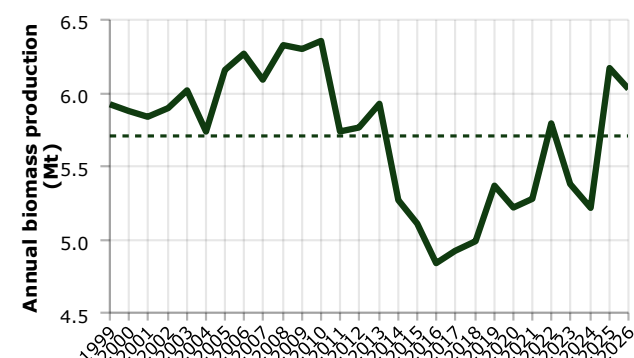
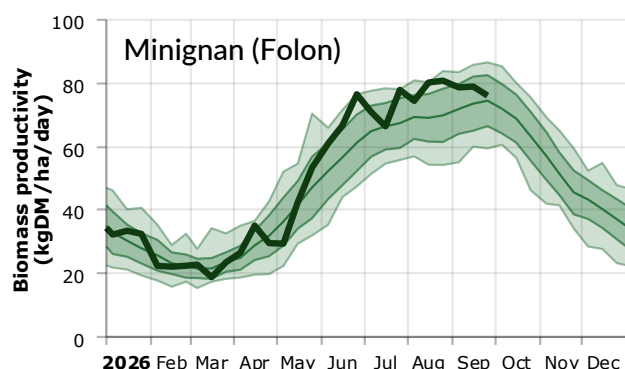
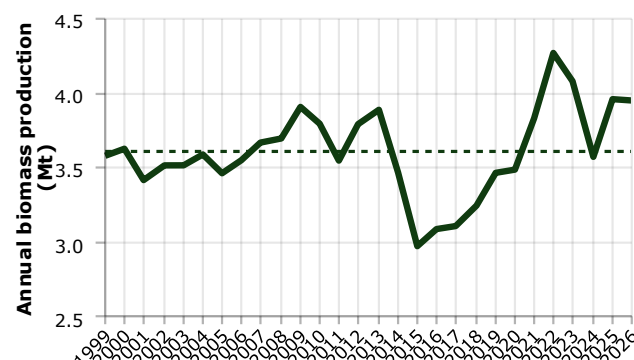
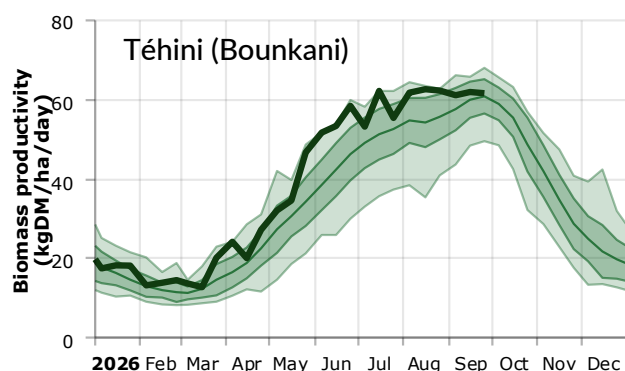
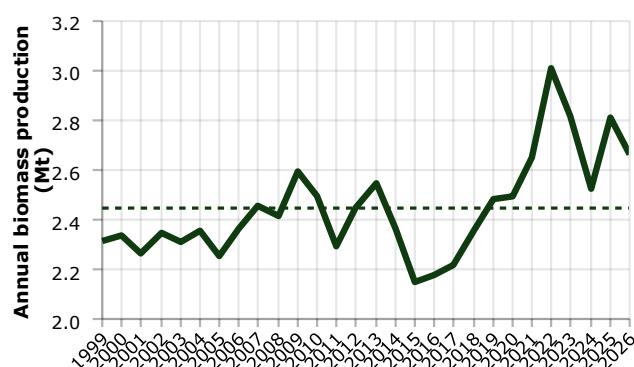
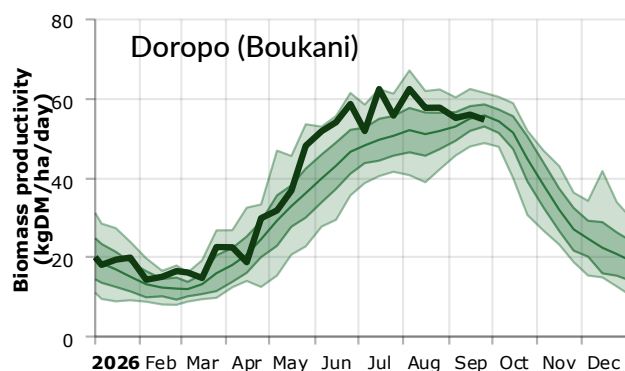
Les courbes saisonnières montrent des profils de production instantanée de biomasse pour 6 départements : Doropo et Téhini (région du Bounkani), Minignan (région du Folon), Ferkessédougou et Ouangolodougou (région du Tchologo), et Korhogo (région du Poro). Elles comparent la progression de la production instantanée de biomasse en 2026 (trait épais) au profil moyen (trait vert fin) ainsi qu'à la variabilité ($\pm$ l'écart type σ) et au maximum/minimum de la période 1999-2026. En termes de production annuelle de biomasse (rangée de droite), les courbes présentent la variabilité interannuelle depuis 1999 sur les mêmes départements.

Dans les départements de Doropo, Téhini, Minignan et Korhogo, la production annuelle de biomasse reste supérieure à la moyenne des 26 dernières années, mais reste inférieure à celle de 2025. À septembre,

elle s'établit à 2,8 Mt dans le département de Doropo, 4,8 Mt à Téhini et 6 Mt à Minignan.

La situation dans les départements de M'Bengué et Ouangolodougou reste contrastée, avec une production annuelle à septembre légèrement inférieure à la moyenne des 26 dernières années. À septembre, elle s'établit à 3,7 Mt dans le département de M'Bengué, et 5,8 Mt dans le département de Ouangolodougou.

Dans les départements de Doropo et Téhini (région du Bounkani) et Minignan (région du Folon), le pic de production instantanée de biomasse est atteint entre juillet et août, plus précocement que la tendance des années précédentes où le pic s'établissait à septembre. La production instantanée de biomasse de janvier à septembre 2026 dans les départements de Doropo et Téhini est toujours supérieure à la moyenne des 26 dernières années.

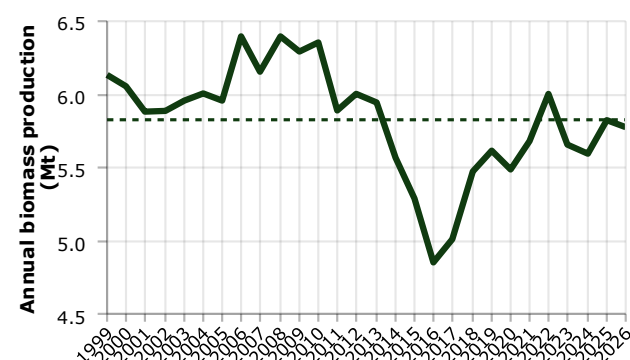
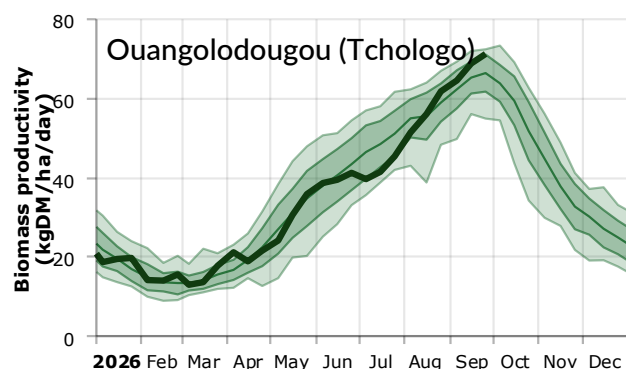
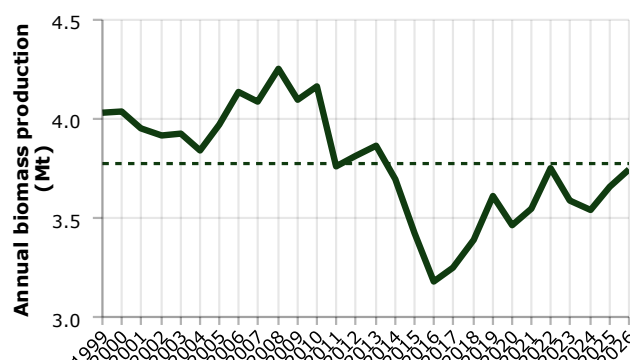
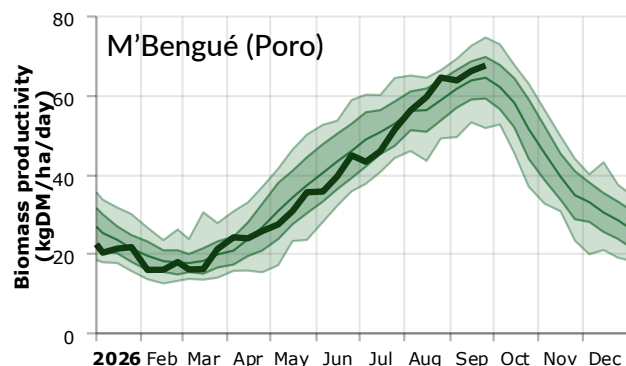
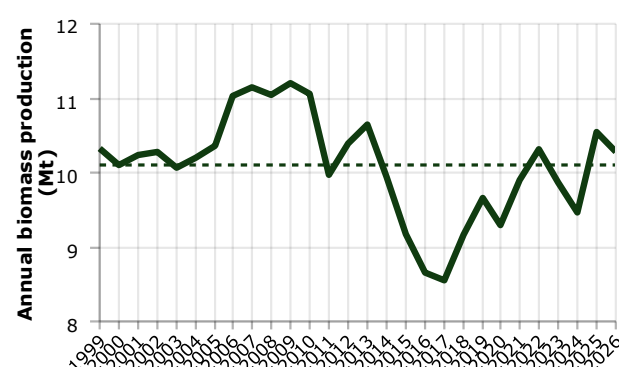
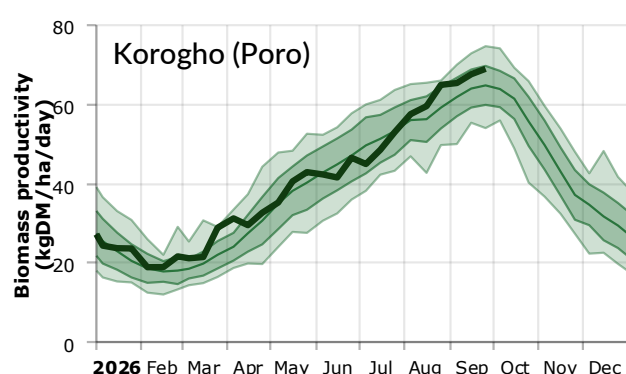


Dans les départements de Korhogo, M'Bengué et Ouangolodougou, la production instantanée de biomasse connaît un pic en septembre et poursuit une tendance à la hausse, traduisant le maintien d'une dynamique de croissance. Elle a connu des variations au cours des mois de janvier à juin, atteignant très souvent des niveaux en dessous de la moyenne.

Dans le département de M'Bengué, la production de biomasse a commencé en-dessous de la moyenne jusqu'en mars, puis est devenue inférieure d'avril à juillet. À partir de juillet 2026, la production instantanée de biomasse est repassée au-dessus de la moyenne.

Dans le département de Ouangolodougou, la production de biomasse a commencé au-dessus de la moyenne en janvier, puis est repassée au-dessus de la moyenne jusqu'en avril. Par la suite, la production instantanée de biomasse est repassée en dessous de la moyenne entre avril et mai, puis est devenue inférieure de juin à août. À partir d'août 2026, la production instantanée de biomasse est repassée au-dessus de la moyenne.

Dans le département de Korhogo, la production de biomasse a commencé au-dessus de la moyenne jusqu'en mai, puis est devenue inférieure de juin à juillet. À partir d'août 2026, la production instantanée de biomasse est repassée au-dessus de la moyenne.



COMPARAISON DE 2026 AVEC LES ANNÉES RÉCENTES

La production de biomasse en 2026 est généralement inférieure à la production de l'année 2025, à l'exception du département de M'Bengué dans la région du Poro.

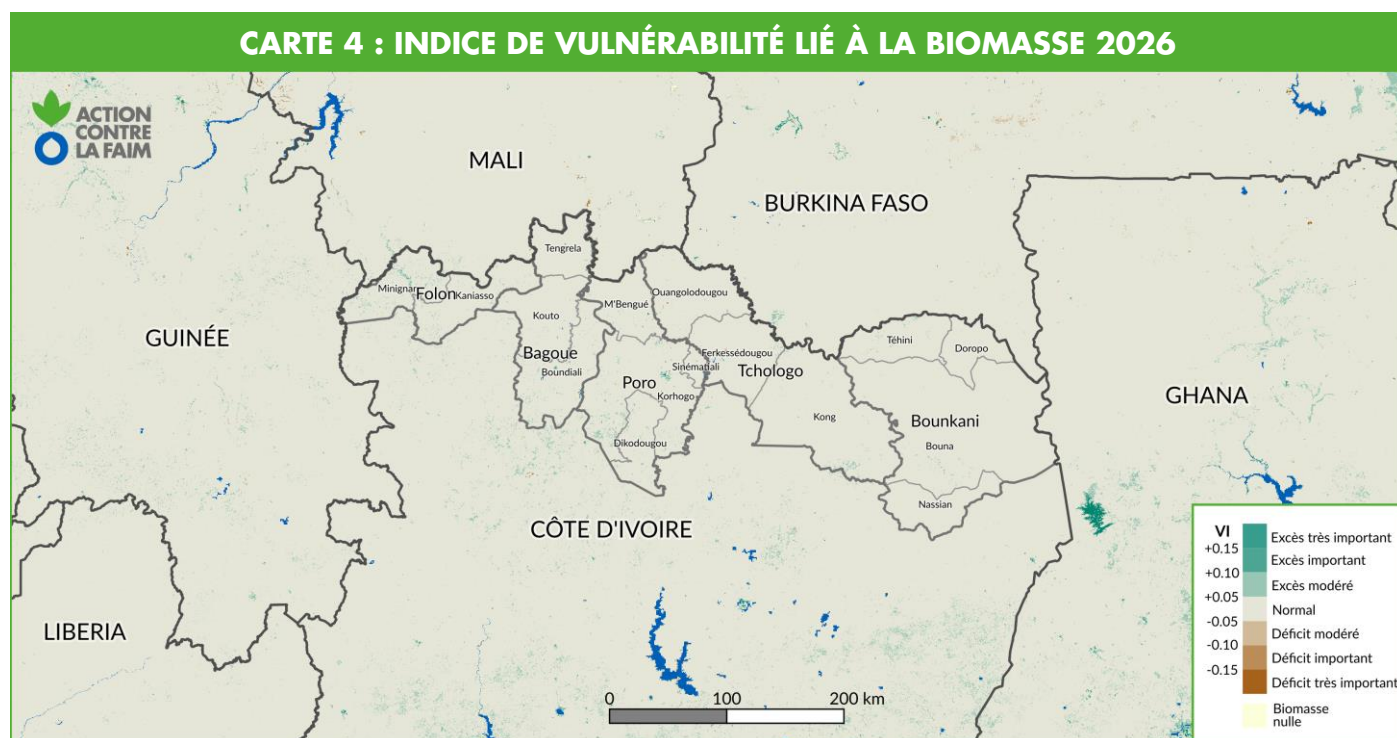
Dans les départements de Doropo, Téhini, Minignan et Korhogo, la production annuelle de biomasse reste supérieure à la moyenne des 26 dernières années. À contrario, les départements de M'Bengué et Ouangolodougou présentent une production annuelle de biomasse de 2026 à septembre légèrement inférieure à la moyenne de production des 26 dernières années.

L'indice de Vulnérabilité (VI) est un indicateur récurrent pondéré qui prend en compte, dans son calcul, les anomalies des années précédentes. Les années les plus récentes interviennent avec un poids plus important dans la pondération. Dans ce cas présent, 50% de l'indice se compose de l'année en cours (2026), 25% de l'année précédente (2025), 12,5% de

celle qui vient avant (2024), etc. L'inclusion de plusieurs années permet de suivre l'évolution récente des conditions pastorales, les communautés pastorales étant particulièrement vulnérables aux déficits fourragers sur plusieurs années pouvant causer des dommages importants à la santé et à la productivité des troupeaux.

La carte 4 présente l'indice de vulnérabilité lié à la biomasse, calculé pour l'année 2026. Elle montre que l'ensemble du nord de la Côte d'Ivoire présente des indices de vulnérabilité liés à la biomasse neutres à légèrement positifs.

La situation détaillée de la vulnérabilité par région et par département est présentée au tableau de la page suivante. Les analyses montrent une évolution globalement positive en 2026, dans la continuité de 2025, tous les départements enregistrant des indices de vulnérabilité positifs.



Région	Département	Superficie (km ²)	Anomalie 2022	Anomalie 2023	Anomalie 2024	Anomalie 2025	Anomalie 2026 ¹	VI 2026
Bagoue	Boundiali	4535	+0.3σ (102%)	-0.4σ (097%)	-0.7σ (095%)	+1.0σ (107%)	+0.6σ (105%)	+0.02
	Kouto	5814	+0.9σ (106%)	+0.1σ (101%)	-0.2σ (099%)	+0.6σ (104%)	+0.7σ (105%)	+0.01
	Tengrela	7031	+1.3σ (107%)	+0.5σ (103%)	+0.0σ (100%)	+0.1σ (101%)	-0.1σ (100%)	-0.00
	Total	17904	+0.7σ (104%)	-0.1σ (099%)	-0.4σ (097%)	+0.8σ (105%)	+0.5σ (104%)	+0.01
Boukani	Bouna	4535	+1.3σ (110%)	+0.8σ (106%)	-0.2σ (099%)	+1.0σ (107%)	+0.7σ (105%)	+0.01
	Doropo	5814	+2.8σ (123%)	+1.8σ (115%)	+0.4σ (103%)	+1.8σ (115%)	+1.1σ (109%)	-0.00
	Nassian	7031	+1.2σ (108%)	+1.1σ (108%)	+0.1σ (101%)	+1.4σ (109%)	+1.0σ (107%)	+0.01
	Téhini	2750	+2.2σ (119%)	+1.6σ (113%)	-0.1σ (099%)	+1.2σ (110%)	+1.2σ (110%)	+0.01
	Total	19740	+1.6σ (112%)	+1.1σ (108%)	-0.1σ (099%)	+1.2σ (108%)	+0.9σ (106%)	+0.01
Folon	Kaniasso	4535	+0.3σ (102%)	-0.3σ (098%)	-0.9σ (094%)	+0.8σ (106%)	+0.8σ (106%)	+0.02
	Minignan	5814	+0.2σ (102%)	-0.7σ (094%)	-1.1σ (092%)	+1.0σ (108%)	+0.7σ (106%)	+0.03
	Total	11612	+0.3σ (102%)	-0.5σ (096%)	-1.0σ (093%)	+0.9σ (107%)	+0.8σ (106%)	+0.03
Poro	Dikodougou	4535	+0.1σ (101%)	+0.0σ (100%)	-0.6σ (095%)	+1.4σ (110%)	+0.3σ (102%)	+0.01
	Korhogo	5814	+0.3σ (102%)	-0.3σ (098%)	-0.9σ (094%)	+0.6σ (104%)	+0.3σ (102%)	+0.01
	M'Bengué	7031	-0.1σ (099%)	-0.7σ (095%)	-0.8σ (094%)	-0.4σ (097%)	-0.1σ (099%)	+0.01
	Sinématiali	2750	+2.4σ (117%)	+0.6σ (104%)	+0.1σ (101%)	+1.5σ (111%)	+0.7σ (105%)	-0.00
	Total	3249	+0.3σ (102%)	-0.3σ (098%)	-0.8σ (094%)	+0.6σ (104%)	+0.2σ (101%)	+0.01
Tchologo	Ferkessédougou	4535	+1.8σ (112%)	+0.9σ (106%)	+0.4σ (102%)	+2.3σ (115%)	+1.2σ (108%)	+0.01
	Kong	5814	+1.4σ (110%)	+1.0σ (107%)	-0.1σ (100%)	+1.6σ (112%)	+0.7σ (105%)	+0.00
	Ouangolodougou	7031	+0.5σ (103%)	-0.4σ (097%)	-0.6σ (096%)	+0.0σ (100%)	-0.1σ (099%)	+0.01
	Total	3230	+1.4σ (109%)	+0.7σ (105%)	-0.1σ (099%)	+1.5σ (110%)	+0.7σ (104%)	+0.01

¹ L'anomalie de l'année en cours est estimée avec les données disponibles jusqu'à septembre, et pourrait encore légèrement évoluer selon les conditions de fin de saison.

CONCLUSION

SAISON D'HIVERNAGE 2026

Pour la saison d'hivernage 2026, le nord de la Côte d'Ivoire présente un bilan positif en matière de production de biomasse, s'inscrivant dans la même dynamique favorable qu'en 2025.

Malgré cette tendance positive, les productions annuelles de 2026 restent généralement inférieures à celles de 2025. Les départements de M'Bengué (région du Poro) et de Ouangolodougou (région du Tchologo) présentent encore une production annuelle de biomasse inférieure à la moyenne historique des 26 dernières années, comme cela avait déjà été observé en 2025.

Dans les départements de Doropo et Téhini (région du Bounkani) et Minignan (région du Folon), les pics de production de biomasse sont atteints plus précocement (entre juillet et août) que la normale (septembre).

La pluviométrie relativement bonne en 2026 a eu un impact globalement positif sur la production de la biomasse dans les régions du nord. Toutefois, l'installation précoce de la saison des pluies dans certains départements (notamment dans la région du Bounkani), a conduit à un pic de production de biomasse précoce. La diminution progressive des pluies en septembre limite la poursuite de cette croissance.

PERSPECTIVES POUR 2027

La soudure pastorale s'annonce encore favorable pour les éleveurs et transhumants de la Côte d'Ivoire en 2026. La tendance globalement positive de l'année 2025 se poursuit, les résultats de l'année 2026 indiquent une bonne disponibilité globale de la biomasse.

Malgré cette tendance globalement favorable, des déficits de biomasse pourraient encore être enregistrés dans certains départements stratégiques situés en zone frontalière avec le Burkina et le Mali tels que Ouangolodougou et M'Bengué, à l'instar de 2025.

La précocité des pics de production de biomasse, observée entre juillet et août dans les départements de Doropo et Téhini (région du Bounkani) et Minignan (région du Folon) au lieu de septembre, pourrait entraîner un risque de déficit fourrager en fin de saison sèche et prolonger la période de soudure pastorale, en particulier dans les zones déjà vulnérables. Une attention particulière doit être maintenue dans ces zones de transhumance afin d'anticiper sur le potentiel impact d'un déficit fourrager en saison sèche.

RECOMMANDATIONS

- Maintenir la veille informationnelle sur les marchés et les zones pastorales dans les principales zones de transhumance du nord de la Côte d'Ivoire où la production de la biomasse fourragère reste faible (Ouangolodougou et M'Bengué)
- Mettre en place des dispositifs de stockage de fourrage et des banques d'aliments pour bétail dans les zones exposées à des risques de déficit fourrager (Doropo, Téhini, Minignan).
- Renforcer le partage des données relatives à la disponibilité de la biomasse dans les principales zones pastorales entre les organisations, institutions et communautés d'éleveurs
- Poursuivre les sensibilisations des communautés hôtes, réfugiées et éleveurs transhumants sur la gestion rationnelle des ressources pastorales, en particulier dans les zones transfrontalières telles que Ouangolodougou et M'Bengué
- Orienter les éleveurs transhumants dans les zones pastorales présentant des potentiels de production de la biomasse fourragère les plus élevés

Les données utilisées pour le calcul de la production de biomasse proviennent des données générées par le service terrestre de COPERNICUS, le programme d'observation de la Terre de la Commission Européenne. La recherche qui a mené à la version actuelle du produit a reçu des financements de divers programmes de recherche et de développement technique de la Commission Européenne. Le produit est basé sur les données des satellites SENTINEL-3, PROBA-V et SPOT-VEGETATION de l'Agence Spatiale Européenne ESA.

Action contre la Faim
Bureau Côte d'Ivoire
Angré 8^{ème} tranche, Carrefour Sicomex (Cité BCEAO), Abidjan, Côte d'Ivoire

Action contre la Faim
Bureau Régional d'Afrique de l'Ouest et du Centre ROWCA
Ngor Almadies N°13 Bis, Rue NG 96, BP 29621, Dakar, Sénégal

Département de Surveillance et Analyse de Données : Erwann FILLLOL
Email : erfillol@wa.acfspain.org
Portail : sigsahel.info

Photo d'illustration : Aurélia Russel pour Action contre la Faim

Avec le soutien financier de :

